



LES FONDATIONS TERRITORIALES : DES OUTILS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Interview de Pascal Bonnin conseiller en formation développement au sein de l'ADEFPAT et témoignage de Sylvain Lhuillier du PETR Sud Lozère



A quoi sert une fondation territoriale ?

C'est l'une des 8 formes de fondations. C'est un outil qui permet de regrouper un ensemble d'entreprises qui se sentent co-responsables de leurs territoires et qui ont envie d'orienter leurs actions de mécénat vers les besoins du territoire. Cette forme de fondation est encore en rodage, il est difficile d'en sortir des enseignements généraux !

Quels sont les facteurs clés de succès pour l'impact de ces fondations ?

Cela commence par un bon diagnostic des besoins du territoire et cela peut se faire avec l'appui des acteurs du développement. L'outil est d'autant plus efficace qu'il y a une bonne collaboration public-privé, et que le projet local est bien saisi. Les fondations territoriales sont des solutions assez souples ce ne sont que des outils au service de projets qui doivent être bien ciblés et pensés et fédérer les acteurs. Il n'existe pas de modèle dupliquables, les écosystèmes d'acteurs et les enjeux territoriaux étant par essence spécifiques au territoire. A chaque fondation, sa gouvernance, ses objectifs et ses priorités.

Qu'est-ce qui motive les dirigeants entreprises à s'engager dans la création d'une fondation territoriale.

C'est un mix de différentes choses et cela va dépendre des dirigeants. C'est souvent guidé par l'envie de renvoyer la balle et d'aider un territoire qui nous a aidé. Ce peut être aussi porté par des valeurs personnelles, un souhait de donner du sens à son activité, l'envie de ne pas créer de la valeur pas uniquement pour soi-même. Cela s'inscrit souvent dans une démarche de responsabilité territoriale des organisations. Et il me semble que cela participe aussi à l'attractivité de l'entreprise.

Vous travaillez justement dans le projet GRENAT au lien entre attractivité des entreprises et attractivité des territoires ? Comment s'articulent-elles ?

Une entreprise pour être attractive en terme d'emploi aujourd'hui doit aussi proposer une qualité de vie hors travail. Or les solutions ne se jouent pas à l'échelle de l'entreprise, si l'on parle par exemple de mobilité, ou d'hébergement. Les territoires peuvent être des acteurs intéressants avec lesquels travailler pour avancer sur ces sujets. Inversement ces derniers ne pourront pas mener de politique de marketing territoriale efficace s'il n'y a pas de postes salariés à pourvoir. Les entreprises et les territoires ont donc intérêt à collaborer dans un lien gagnant gagnant en matière d'attractivité. C'est parce que nous nous intéressons à ces collaborations que nous en sommes justement venus à explorer dans le projet GRENAT la responsabilité territoriale des entreprises et les outils de collaboration entre public et privé !

Témoignage du PETR Sud Lozère autour d'un projet de fondation territoriale

Notre projet est en cours de réflexion. L'idée serait de récolter des fonds des acteurs privés et des collectivités pour venir en aide à des projets sur le territoire, portés par de petites entreprises et des associations. Avec un premier noyau dur d'acteurs locaux, avec l'appui d'une consultante, nous avons validé qu'il y avait un vrai besoin. L'enjeu est maintenant d'élargir la démarche à d'autres acteurs publics, privés, associatifs, de développement économique pour avoir une vraie préfiguration de ce que pourrait être le projet. La démarche est très intéressante, l'enjeu étant de recapter la valeur pour qu'elle reste sur le territoire, de soutenir notre stratégie de développement. Il nous faut clarifier dans les mois à venir quels types de projets nous souhaitons justement encourager, les objectifs visés pour ensuite seulement trouver le bon véhicule juridique, la fondation territoriale n'étant qu'une forme parmi d'autres à étudier, mais que nous trouvons très intéressante et de développer l'interconnaissance des acteurs et la circulation de valeur dans le territoire. L'objectif est d'être opérationnel en 2027.

